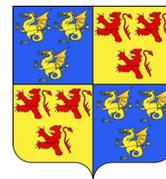


INFOS COMMUNALES



DIÉVAL

MOT DU MAIRE

Chères Diévalaises, Chers Diévalois,

Le printemps 2021 nous apporte des semaines bien froides, mis à part 2 journées agréables début avril, la végétation peine à redémarrer, avec un début de sécheresse inquiétant. Souhaitons que les futures journées de mai corrigent cette situation par de la douceur et quelques précipitations. Concernant la pandémie, les personnes à risque devraient être à ce jour, toutes vaccinées. Nous espérons retrouver une vie normale au plus vite. À ce sujet, des masques semblables à ceux distribués l'an dernier sont disponibles en mairie.

Une étude est en cours pour l'accès PMR (personnes à mobilité réduite) à l'église.

D'autres études concernant les toitures à l'école, la sécurité et l'énergie progressent.

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur la résidence principale. La sur ou sous-compensation est neutralisée chaque année à compter de 2021, par application d'un coefficient correcteur au produit de TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) qui aurait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2020, et à l'allocation compensatrice TFPB relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels (A du III de l'article 29 de la loi de finances pour 2021).

En résumé, la part du département, de 22,26 %, vient s'ajouter à la part communale inchangée qui était de 16,42 %. Rassurez-vous, la part du département ne vous sera impactée qu'une seule fois.

CIVISME POUR NOTRE VILLAGE

- ✚ Plusieurs réclamations ont été faites en Mairie, concernant les animaux de compagnie : aboiements intempestifs ;
- ✚ dépôts sauvages rue d'en haut, bois des allumières, à l'antenne (baignoire, canapé, matelas...) ;
- ✚ plusieurs plantes écrasées dans le square attenant à la Mairie ;
- ✚ de 22 h à 6 h, la réglementation interdit les canons effaroucheurs qui vont se faire entendre dès la levée des maïs et des pois.

Nous vous prions de veiller, encore une fois, à respecter la tranquillité de chacun et à respecter notre village.

NOS JEUNES

Centre de loisirs 2021 : Il se déroulera du jeudi 8 juillet au vendredi 30 juillet 2021. Il est ouvert aux enfants de 3 à 14 ans. Les personnes concernées sont priées d'assister à la réunion de présentation des projets, programmée le vendredi 21 mai 2021 à 18 h00 à la salle polyvalente. Les dossiers d'inscription y seront disponibles. Pour les personnes dans l'impossibilité d'y assister, le dossier sera à retirer en mairie et à rendre pour le lundi 7 juin 2021. Passé ce délai, l'inscription ne pourra être validée.

LES TRAVAUX DU VILLAGE

La création d'un fossé vient d'être réalisée (après les habitations) dans la rue de Marest afin de préserver la structure de la chaussée lors des fortes pluies. De même, d'autres reprofilages de fossés ont été réalisés sur d'autres voies, suite aux précipitations répétées. Pour les travaux rues de Bours, Valhuon, Rietz, nous attendons toujours le feu vert de la CABBALR pour l'eau potable.

ÉTAT CIVIL

Nous avons enregistré depuis le dernier état civil (Cf Informations communales de Mars 2021) :

✚ 2 Décès :

Léopold MASCLET

Henri DEFONTE

NOTRE ENVIRONNEMENT

- ✚ « Villages Fleuris » : pour la 7^e année consécutive, notre village est de nouveau inscrit. Profitons-en pour embellir davantage notre village, afin de le rendre encore plus accueillant.
- ✚ « Maisons Fleuries » : pour le concours habituel que la commune organise, la date limite est fixée au samedi 3 juillet 2021. Les inscriptions seront à effectuer en mairie.
- ✚ Nettoyons DIÉVAL :
La prochaine collecte était prévue le samedi 20 mars 2021, et devait être reportée au mois de mai par la région Hauts-De-France suite au confinement.
Nous attendons toujours de plus amples informations. **REPORTÉ AU 11 SEPT.**
- ✚ Le calvaire proche de la ferme apicole a été débroussaillé, nettoyé et des plantations ont également été effectuées, avec l'implantation d'un banc.
- ✚ La pose de toile de paillage et d'un garde-corps a été effectuée, derrière la salle polyvalente.
- ✚ Un paillage végétal a été déposé au cimetière.
- ✚ Quelques plantations ont été réalisées le long de l'église et de la ferme apicole, et d'autres sont également prévues.
- ✚ Notre Dame de la Route a également eu droit à un nettoyage et à un relooking peinture...
- ✚ Bornes de recharge : Après quelques soucis au départ, les bornes de recharge rapide installées sur la place du village sont fonctionnelles et encore gratuites.

AVANT



APRÈS



ÉLAGAGE

Cette année, les particuliers devront faire appel aux professionnels de l'élagage avant la date prévue fin juillet et non faire intervenir notre employé communal, qui n'est pas habilité à faire ces travaux avec le matériel communal.

CULTURE ET FÊTES

Les manifestations prévues sont maintenues dans le respect des gestes barrières, et sous réserve d'un contexte sanitaire favorable.

+ Victoire 1945 : Cérémonie du 8 mai RDV à 11h30 au monument aux morts



+ Ducasse : 29 et 30 mai 2021



DUCASSE ANNULÉE

+ Fête des voisins : 5 juin 2021

+ Élections Régionales & Départementales des 20 & 27 juin 2021

+ Fête de la musique : 26 juin 2021



+ Centre Aéré : du 8 au 30 juillet 2021



+ Fête nationale : 14 juillet 2021



+ Tournoi de sixte (Foot) : 18 juillet 2021



+ Concert musique classique : 22 août 2021, en l'église Notre Dame **GRATUIT POUR TOUS**

+ Nettoyons Diéval : 11 septembre 2021



DATE OFFICIELLE « RÉGION HAUTS DE FRANCE »



+ Conteurs en campagne : Dimanche 24 octobre 2021

+ Chasse aux trésors Halloween : 23 octobre 2021



+ Armistice 1918 : 11 novembre 2021



+ Bourse aux jouets : 14 novembre 2021



+ Arbre de Noël : 19 décembre 2021

Comité des fêtes :

Vous avez du temps libre, vous avez des idées, vous voulez vous investir...
Rejoignez-nous, nous serons toujours prêts à vous accueillir pour rejoindre nos bénévoles.
Contacter Alain BAJEUX : 06.76.87.11.99

BON DÉCONFINEMENT A TOUS.